



**MINISTÈRE
CHARGÉ
DES TRANSPORTS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



direction
générale
de l'Aviation
civile

Direction Générale de l'aviation civile

Paris, le **21 DEC. 2023**

Secrétariat Général

Sous-direction des compétences et des ressources humaines

Bureau du recrutement et de la gestion collective des ressources humaines

SG/SDCRH/GC

Référence : SG/SDCRH/GC

sg-gcrh-div-gestion-collective-bf@aviation-civile.gouv.fr

Objet : Information campagnes de mobilité sur l'année 2024

La présente note a pour objet de définir les conditions de mise en œuvre de la mobilité pour l'année 2024, à savoir les calendriers des mobilités au fil de l'eau et des campagnes de printemps et d'automne 2024.

1 - Démarrage de la saisie des AVE pour la première FIDELO de 2024

La possibilité de saisie des AVE pour la première mobilité au fil de l'eau au titre de l'année 2024 (FIDELO 2024-1) sera ouverte à compter du 2 janvier 2024. La période de saisie est limitée à 15 jours, les directions sont donc amenées à se rapprocher très rapidement de leurs services RH de proximité, notamment des SIR.

Compte tenu des dispositions de la loi de la transformation de la fonction publique, je vous rappelle que vous pouvez rajouter des occurrences d'ouvertures de vos AVE aux contractuels. Sur les postes dédiés aux ouvriers d'Etat (OUV), je vous prie de bien vouloir également rajouter une occurrence d'ouverture aux ouvriers des parcs et ateliers (EQT-OPA).

Des notices explicatives seront également envoyées par courriel pour apporter une aide dans la saisie des AVE.

En fonction des calendriers présentés ci-dessous, les directions métiers sont ensuite invitées à mettre les AVE souhaités, après examen et pour publication, en statut de consolidation directement dans le SIRH (statut « C »).

Ne seront publiés, après arbitrages, que les AVE présentant ce statut.

J'attire votre attention sur le fait qu'il ne sera pas prévu d'additifs, notamment pour les mobilités FIDELO, afin de pouvoir en respecter les délais serrés présentés dans les calendriers ci-après.

2 – Calendrier mobilité 2024

Calendrier prévu pour la campagne FIDELO 2024-1 :

- Ouverture de la possibilité de saisie des AVE dans le SIRH : [mardi 2 janvier 2024](#)
- Date limite de validation des AVE par les services locaux (statut des AVE « validé local ») : [lundi 15 janvier 2024 \(semaine 3\)](#)
- Date limite de consolidation des AVE pour les services centraux (statut des AVE « consolidé ») : [vendredi 19 janvier 2024 \(semaine 3\)](#)
- Arbitrage commun sur les choix d'ouvertures des AVE : [lundi 22 janvier 2024 \(semaine 4\)](#)
- Publication des AVE : [mardi 23 janvier 2024 \(semaine 4\)](#)
- Date limite pour candidater : [lundi 19 février 2024 \(semaine 8\)](#)
- Avis des services sur les candidatures (date limite dans le SIRH) : [jeudi 22 février 2024 \(semaine 8\)](#)
- Publication des résultats : [semaine 9](#)

Calendrier prévu pour la campagne FIDELO 2024-2 :

- Ouverture de la possibilité de saisie des AVE dans le SIRH : [vendredi 1^{er} mars 2024](#)
- Date limite de validation des AVE par les services locaux (statut des AVE « validé local ») : [lundi 18 mars 2024 \(semaine 12\)](#)
- Date limite de consolidation des AVE pour les services centraux (statut des AVE « consolidé ») : [vendredi 22 mars 2024 \(semaine 12\)](#)
- Arbitrage commun sur les choix d'ouvertures des AVE : [lundi 25 mars 2024 \(semaine 13\)](#)
- Publication des AVE : [mardi 26 mars 2024 \(semaine 13\)](#)
- Date limite pour candidater : [lundi 22 avril 2024 \(semaine 17\)](#)
- Avis des services sur les candidatures (date limite dans le SIRH) : [jeudi 25 avril 2024 \(semaine 17\)](#)
- Publication des résultats : [semaine 18](#)

Calendrier prévu pour la campagne de printemps 2023 :

- Ouverture de la possibilité de saisie des AVE dans le SIRH : [lundi 6 mai 2024](#)
- Date limite de validation des AVE par les services locaux (statut des AVE « validé local ») : [mardi 21 mai 2024 \(semaine 21\)](#)
- Date limite de consolidation des AVE pour les services centraux (statut des AVE « consolidé ») : [lundi 27 mai 2024 \(semaine 22\)](#)
- Arbitrage commun sur les choix d'ouvertures des AVE : [mercredi 29 mai 2024 \(semaine 22\)](#)
- Publication des AVE : [jeudi 30 mai 2024 \(semaine 22\)](#)
- Date limite pour candidater : [mercredi 26 juin 2024 \(semaine 26\)](#)
- Avis des services sur les candidatures (date limite dans le SIRH) : [mercredi 3 juillet 2024 \(semaine 27\)](#)
- Publication des résultats : [semaine 28](#)

Calendrier prévu pour la campagne FIDELO 2024-3 :

- Ouverture de la possibilité de saisie des AVE dans le SIRH : [lundi 15 juillet 2024](#)
- Date limite de validation des AVE par les services locaux (statut des AVE « validé local ») : [lundi 26 août 2024 \(semaine 35\)](#)
- Date limite de consolidation des AVE pour les services centraux (statut des AVE « consolidé ») : [mardi 3 septembre 2024 \(semaine 36\)](#)
- Arbitrage commun sur les choix d'ouvertures des AVE : [mercredi 4 septembre 2024 \(semaine 36\)](#)
- Publication des AVE : [jeudi 5 septembre 2024 \(semaine 36\)](#)
- Date limite pour candidater : [mercredi 2 octobre 2024 \(semaine 40\)](#)
- Avis des services sur les candidatures (date limite dans le SIRH) : [lundi 7 octobre 2024 \(semaine 41\)](#)
- Publication des résultats : [semaine 41](#)

Calendrier prévu pour la campagne d'automne 2024 :

- Ouverture de la possibilité de saisie des AVE dans le SIRH : [lundi 14 octobre 2024](#)
- Date limite de validation des AVE par les services locaux (statut des AVE « validé local ») : [vendredi 25 octobre 2024 \(semaine 43\)](#)
- Date limite de consolidation des AVE pour les services centraux (statut des AVE « consolidé ») : [lundi 4 novembre 2024 \(semaine 45\)](#)
- Arbitrage commun sur les choix d'ouvertures des AVE : [mercredi 6 novembre 2024 \(semaine 45\)](#)
- Publication des AVE : [jeudi 7 novembre 2024 \(semaine 45\)](#)
- Date limite pour candidater : [mercredi 4 décembre 2024 \(semaine 49\)](#)
- Avis des services sur les candidatures (date limite dans le SIRH) : [mercredi 11 décembre 2024 \(semaine 50\)](#)
- Publication des résultats : [semaine 51](#)

La sous-directrice
des compétences et des ressources humaines

Françoise BUREAUD